

As written

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL DE LA POPULATION

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DELEGUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
AU FORUM INTERNATIONAL DE LA HAYE
CIPD + 5 (8-12 FEVRIER 1999)

BKF
ST/24
DHG.99-47

**Monsieur le Président,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, Monsieur le Président, de saisir l'occasion que m'offre cette tribune, pour vous présenter, à vous et aux membres du bureau, toutes mes félicitations pour votre élection à la direction des travaux du présent forum.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour exprimer tous mes encouragements à Madame la Directrice Exécutive du FNUAP, le Dr NAFIS SADIK et à son équipe, et les assurer du soutien du gouvernement du Burkina Faso pour les initiatives et les efforts déployés dans le domaine de la population et du développement.

Enfin, qu'il me soit permis d'exprimer toute ma reconnaissance au gouvernement et au peuple ami des Pays-Bas, pour la chaleur de l'accueil qui nous a été réservé.

Monsieur le President, le Burkina Faso selon les resultats provisoires du dernier recensement general de la population et de l'habitation de decembre 1996, compte environ 10,3 millions d'habitants, dont 52 % de femmes. Cette population se caracterise par :

- une croissance rapide : environ 2,4 % par an correspondant a une période de doublement de moins de trente ans ;
- une fécondité precoce, fréquente et tardive;
- une mortalite en baisse mais encore très élevée. La mortalite maternelle qui est de 930 pour 100 000 naissances vivantes s'explique en partie par l'importance des grossesses non suivies, des accouchements non assistés et des complications qui y sont liées, mais également par les avortements clandestins.

Au regard de cette situation, le Burkina-Faso accorde une place de choix aux recommandations de la CIPD relatives a l'accès universel aux services de santé génésique y compris la planification familiale et la santé en matière de sexualite, a l'égalité et a l'équité entre les sexes et a l'integration des strategies en matière de population et des strategies de developpement.

Monsieur le President. a l'heure où je m'adresse a cette auguste assemblée, de nombreuses actions allant dans le sens de l'application des recommandations du Caire ont deja été réalisées par le Burkina-Faso.

Au titre de ces actions, on peut citer:

- L'organisation de seminaires de restitution en vue d'une large information du public, des décideurs, planificateurs et leaders d'opinion sur les recommandations de la CIPD ;
- La relecture en cours de la politique de population afin d'integrer les recommandations de la CIPD ;
- L'adoption avec les autres pays membres du CILSS d'un programme d'action visant la mise en oeuvre des recommandations ;
- La formation des cadres nationaux en population et developpement ;
- L'adoption d'une strategie en IEC/santé de la reproduction ;
- La sensibilisation des leaders d'opinion sur les questions de population en general et la santé de la reproduction en particulier ;
- La creation d'un Ministere de la Promotion de la femme ;
- La creation de fonds d'appui aux activités remuneratrices des femmes ;

- La creation de comités de lutte contre les discriminations et les pratiques nefastes a l'endroit des femmes.
- L'integration des principales composantes de la Sante de la Reproduction (planification familiale, prevention des MST/SIDA, services et conseils relatifs a la santé des jeunes, maternité sans risques), aux soins de santé primaire.

Dans le domaine de la santé de la reproduction en particulier, le gouvernement a pris les principales mesures et actions suivantes :

- revision des curricula de formation pour les prestataires en santé de la reproduction,
- elaboration et adoption en cours d'un plan d'orientation strategique en matiere de santé de la reproduction sur la période 1998-2002 ;
- elaboration d'une stratégie de maternité sans risque ;
- lancement par le Chef de l'Etat en janvier 1998 d'une vaste campagne de sensibilisation multimedia axée sur la jeunesse et la santé de la reproduction ;
- creation de centres de services-conseils pour jeunes notamment en milieu urbain ;
- adoption d'une politique nationale d'Education à la Vie Familiale (EVF).

Monsieur **le Président**,

Les objectifs définis par le programme d'action de la CIPD ne peuvent être atteints que dans un cadre élargi de concertation et de mobilisation sociale

C'est pourquoi, le Burkina Faso met un accent particulier dans l'implication des ONG, des associations de jeunesse et de communautés à travers leurs leaders dans la conception, la réalisation et l'évaluation des programmes de développement.

Depuis 1995, un fonds de population et de SIDA a été mis en place, afin d'encourager le secteur privé et les ONG / Associations à participer à l'exécution des activités de population, de planification familiale, de lutte contre le VIH, le SIDA, les MST, etc...

Malgré ces acquis, d'énormes efforts restent encore à fournir. En effet :

- La politique de population demeure peu connue notamment des cadres censés la mettre en oeuvre ;
- Les textes de lois en faveur de la femme connaissent une faible application ;
- L'utilisation des méthodes modernes de contraception est encore faible, en particulier en milieu rural ;

- Certaines traditions et mentalités persistent et perpétuent les pratiques néfastes à l'endroit des femmes ;
- La pauvreté renforcée par la taille élevée des ménages, se traduit au niveau familial par les difficultés de scolarisation des enfants et d'accès aux médicaments essentiels.

A cela, il faut ajouter les contraintes d'ordre institutionnel qui se caractérisent par :

- L'insuffisance des compétences nationales en population et développement, à la fois au plan quantitatif et qualitatif ;
- L'insuffisance de ressources (financières, matérielles et humaines) pour la mise en œuvre des programmes de population.

**Monsieur le Président, Honorables Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

En dépit de tous ces obstacles, le Burkina Faso espère améliorer significativement les indicateurs définis par la CIPD dans les 5 ans à venir. Les actions consisteront en :

- la finalisation et la mise en œuvre effective de la politique de population ;

- la mise en oeuvre d'un programme de plaidoyer en faveur de la Politique Nationale de Population et du programme d'action ainsi que de l'augmentation des moyens d'action des femmes particulièrement en matière de santé de la reproduction ;
- la poursuite et l'intensification de la sensibilisation des leaders d'opinion sur les questions de population et de développement ;
- le plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources pour les programmes de population ;
- la finalisation de la stratégie nationale IEC/Population.

Le Burkina Faso pour sa part, ne ménagera aucun effort pour apporter sa part de contribution à l'effort commun nécessaire pour l'application effective des recommandations qui sortiront du présent forum.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je vous remercie de votre aimable attention.